

2015-12-146-DAP

* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALP1)

nomenclature: 7.10

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2015

**OBJET: DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ANIMATION DU DOCUMENT
D'OBJECTIFS DE LA ZONE HUMIDE DU METRO - ANNEE 2016**

L'an deux mille quinze, le dix-sept décembre, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. LAPEBIE, M. GONZALES, Mme BAULON, Mme DESTOUESSE, M. LAURENT, M. LECERF, Mme MOUNIER, M. SALLABERRY, M. GARANS, Mme PICAT, Mme CAMBRONERO, M. DUBUS, Mme SAINT-AUBIN, M. COUTIER, Mme BISBAU, Mme MONTAUCET, Mme PERIMONY-BENASSY, M. SAUBIETTE, M. AJA, M. ROBLES

ABSENTS REPRÉSENTÉS

M. HERVELIN	procuration à	M. LECERF
Mme BIRLES	procuration à	Mme DUPRE
Mme CORRIHONS	procuration à	Mme DESTOUESSE

ABSENTS EXCUSÉS

M. POULAERT

ABSENTS

Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE, Mme FAURE

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de pouvoirs: 3

Nombre de votants : 29



2015-12-146-DAP - DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ANIMATION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS DE LA ZONE HUMIDE DU METRO – ANNEE 2016

Monsieur le Maire rappelle que la Ville a été désignée, par courrier du Préfet en date du 03/03/2014, comme structure porteuse de l'animation et de la mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 de la Zone humide du Métro pour la période 2014-2016.

La première année d'animation s'est déroulée sur la période de mars 2014 à avril 2015.

Le deuxième période d'animation est en cours, de juillet à fin décembre 2015.

La troisième année d'animation se déroulera sur l'année 2016, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

Conformément à la proposition technique et financière faite par la Ville et validée par les services de l'Etat, le montant prévisionnel de l'animation sur la période 2014-2016 (3 ans) est estimé à 43 483,84 €HT.

Désignation de la prestation	Montant prévisionnel des dépenses en €HT Période 2014-2016
Mission d'expert technique	20 500,00 €
Mise à disposition d'un agent du service Environnement	22 983,84 €
MONTANT TOTAL HT	43 483,84 €

Afin de mener à bien cette démarche, il est possible d'obtenir des aides financières de divers partenaires : Union Européenne (FEADER), État et Agence de l'Eau Adour Garonne.

Pour la 3^{ème} année d'animation qui débutera le 1^{er} janvier 2016, le montant prévisionnel de l'animation est estimé à 14 240 €HT.

Désignation de la prestation	Montant prévisionnel des dépenses en €HT Année 2016
Mission d'expert technique	6 240,00 €
Mise à disposition d'un agent du service Environnement	8 000,00 €
MONTANT TOTAL HT	14 240,00 €

Sur cette 3^{ème} année d'animation (année 2016), le plan prévisionnel de financement se ventile comme suit :

Financeurs sollicités	Taux en %	Répartition HT
Union Européenne (FEADER)	53	7 547,20 €
État	13,5	1 922,40 €
Agence de l'Eau	13,5	1 922,40 €
Commune de Tarnos	20	2 848,00 €
TOTAL	100 %	14 240,00 €



LE CONSEIL MUNICIPAL *Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué 'landespublic' (ALPI)

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L.2121-29,

Vu la délibération municipale n°2013-12-168-DAP en date du 19/12/2013 décidant de porter l'animation et le suivi du site Natura 2000 de la Zone humide du Métro, autorisant Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier,

Considérant le courrier du Préfet en date du 03/03/2014, désignant la Ville comme structure porteuse de l'animation du site Natura 2000 de la Zone humide du Métro pour la période 2014-2016,

Considérant le montant estimatif de l'opération,

Considérant le plan de financement prévisionnel,

DELIBERE

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de l'opération,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents futurs afférents aux demandes de subvention et tout autre document administratif.

Vote: 29

Pour: 29

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)
Pour extrait certifié conforme
Tarnos, le 18 décembre 2015
Le Maire

